

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 19 juin 2020

AFFECTATION DES
RESULTATS 2019

N° CS2020-17

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 25
Pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt le dix-neuf juin à quatorze heures
trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni
à Archamps à la Communauté de communes du
Genevois sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 12 juin 2020

Secrétaire de séance : Jean NEURY

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE-
M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER –
Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND – M.
Vincent SCATTOLIN – M. Jean DENAIS – M. Pierre
FILLON – M. Jean NEURY – M. Claude BARBIER – M.
Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc
MENEHETTI – M. Stéphane VALLI – M. Gilbert ALLARD
– M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard
BOCCARD – M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Muriel
BENIER – M. Jean-François OBEZ, suppléant de Mme
Judith HEBERT – M. François DEVILLE, suppléant de M.
Claude MANILLIER

- Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Guillaume MATHELIER –
M. Jean-Luc SOULAT – Mme Muriel BENIER –
Mme Judith HEBERT – M. Daniel RAPHOZ - M. Claude
MANILLIER – M. Christian PERRIOT

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Après avoir approuvé le compte administratif 2019 du budget du Pôle métropolitain du Genevois français, il est proposé au Comité syndical d'affecter les résultats de l'exercice 2019 de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat cumulé au 31.12.2019 en excédent de fonctionnement :

- 394 810.69 euros

Résultat cumulé au 31.12.2019 en déficit d'investissement :

- 31 519.58 euros

Affectation à l'excédent reporté au compte 002

- 363 291.11 euros

Affectation en recette d'investissement au 1068 (besoin de financement)

- 31 519.58 euros

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2019 sur le Budget principal 2020 suivant la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 25.06.20

Publié ou notifié le 25.06.20

Le Président,
Jean DENAIS



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jean DENAIS", is written over the seal and extends downwards and to the right.